

## SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| <b>Nathalie Boucher-Petrovic, nouvelle Chargée de mission UVED</b> | <b>2</b> |
| <b>Frédérique Vincent élue au Bureau</b>                           | <b>2</b> |
| <b>2iE rejoint UVED</b>  | <b>2</b> |
| <b>Renouvellement du Conseil Scientifique</b>                      | <b>3</b> |
| <b>Les appel d'offres 2009</b>                                     | <b>3</b> |
| <b>UVED se dote d'une politique internationale</b>                 | <b>4</b> |
| <b>Retour sur le projet eOMED</b>                                  | <b>4</b> |
| <b>Réseau de chercheurs EDD à l'AUF</b>                            | <b>5</b> |
| <b>'Dynamique des ressources naturelles' : émission finalisée</b>  | <b>5</b> |
| <b>Statistiques du portail</b>                                     | <b>5</b> |
| <b>Mandat du groupe documentation</b>                              | <b>5</b> |
| <b>Un grand chantier pour UVED : l'évolution de son statut</b>     | <b>6</b> |



## Donner une autre dimension à UVED

UVED est une structure en phase d'invention et de développement. Les premières années ont été consacrées à définir un modèle de structure collective, à préciser des cadres, à faire l'inventaire des ressources existantes, à lancer le processus de production. Le travail réalisé porte aujourd'hui ses fruits. A la fin de l'année, nous visons un objectif de 25 modules de formation produits, soit de l'ordre de 1000 heures de formation apprenant, et d'un volume équivalent de ressources existantes mutualisées. Ces ressources devront être accessibles sur le site Web d'UVED mais aussi et surtout directement dans les ENT des étudiants des établissements adhérents.

Au-delà de ces réalisations, trois évolutions majeures s'engagent, de nature différente mais qui concourent toutes trois à donner à UVED une autre dimension.

Premièrement, UVED sort du format exclusif des modules de Master et engage la diversification des ressources produites. Il s'agit de couvrir les différents niveaux et d'utiliser les différents formats, du "présentiel enrichi" à la formation des formateurs. L'enjeu est une large appropriation de l'outil numérique, en particulier au sein des établissements adhérents.

Deuxièmement, UVED s'est dotée d'une politique internationale ambitieuse, avec l'objectif d'être acteur dans le développement de réseaux et de projets internationaux concernant le développement de l'e-learning dans le domaine de l'EDD. De premiers projets prennent déjà corps, par exemple dans le cadre de l'Union Pour la Méditerranée.

Troisièmement, un grand chantier s'ouvre concernant la réforme des statuts d'UVED. L'hypothèse actuellement étudiée est celle de la création d'une fondation partenariale, qui s'appuierait sur des établissements publics (comme membres fondateurs) et viserait au développement du partenariat avec des structures externes (groupes privés, ONG, collectivités, ...). Ce projet doit être construit avec l'ensemble des adhérents et en interaction avec les tutelles et les partenaires potentiels.

A moyen terme, ces évolutions devraient s'accompagner d'une diversification et d'une augmentation très significative des modes de financement d'UVED. Il s'agit ainsi de développer un projet de très grande envergure, avec l'objectif de jouer un rôle leader dans le développement des TICE, au service de l'Environnement et du Développement Durable.

**Didier Gascuel**  
**Président d'UVED**

## CONTACTS

**Didier Gascuel – Président**

[didier.gascuel@agrocampus-ouest.fr](mailto:didier.gascuel@agrocampus-ouest.fr)

**Delphine Pommeray – Chargée de projet**

[delphine.pommeray@agrocampus-ouest.fr](mailto:delphine.pommeray@agrocampus-ouest.fr)

**Laurent Rivet – Chargé de mission offre de formation**

[laurent.rivet@agrocampus-ouest.fr](mailto:laurent.rivet@agrocampus-ouest.fr)

**Nathalie Boucher-Petrovic – Chargée de mission valorisation des ressources pédagogiques numériques**

[nathalie.boucher-petrovic@agrocampus-ouest.fr](mailto:nathalie.boucher-petrovic@agrocampus-ouest.fr)

**Adresse : UVED - Agrocampus Ouest**  
65 route de Saint Briec - CS 84215  
35 042 RENNES Cedex

## Nathalie BOUCHER-PETROVIC recrutée comme chargée de mission 'Valorisation de l'existant'



Nathalie Boucher-Petrovic, âgée de 30 ans, a suivi une formation universitaire professionnalisante en communication, avec une spécialisation dans le management sociotechnique des TIC et du multimédia. Lors d'un stage à l'ambassade de France en Suisse, en

2000, elle a mené une étude sur les TIC dans l'enseignement et sur le campus virtuel suisse. En 2001, en tant qu'assistante de recherche à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle a réalisé un rapport de recherche sur les universités virtuelles, le e-learning et l'industrialisation de la formation au Canada.

Elle a ensuite commencé une thèse en Sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13 portant sur la référence à la société de l'information et les enjeux des outils et médias numériques dans les milieux de l'éducation populaire français qu'elle vient de soutenir. Parallèlement à sa thèse, elle a été chargée de cours, ATER en Sciences de l'information et de la communication et a été également chargée de différentes missions : elle a ainsi conçu et écrit plusieurs modules de formation à l'éducation populaire (formation des adultes) destinés au site internet de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Elle a également été responsable scientifique de la conférence de consensus sur l'éducation populaire organisée par la mairie de Paris (mai 2006), à l'occasion de laquelle elle a eu la responsabilité éditoriale de l'ouvrage issu des actes intitulé : « Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. » Conférence de consensus, Paris 2006, Les Cahiers de l'action n°9, INJEP.

Rappelons que Nathalie aura pour mission de travailler au développement des usages du numérique dans nos établissements. Elle devra notamment travailler avec les enseignants-chercheurs et les responsables TICE à l'appropriation et à l'utilisation des ressources UVED dans les établissements. Il s'agit en particulier de veiller à l'accessibilité des ressources disponibles sur les espaces numériques des étudiants, d'initier et accompagner des projets d'expérimentation en formations initiale et continue, et d'impulser l'intégration des modules dans les cursus de formation.

## Frédérique VINCENT élue membre du Bureau



Suite à la démission de Daniel Coderre (pour cause de cumul de responsabilités trop prenant), une place était vacante parmi les membres du Bureau. Frédérique Vincent (Directrice de l'ISIGE, Ecole des Mines de Paris), a été élue membre du Bureau lors du CA du 3 avril 2009.

La nouvelle composition du nouveau Bureau est donc la suivante :

- . Didier Gascuel (Agrocampus Ouest) - Président
- . Philippe Le Coustumer (Université Bordeaux 1), Secrétaire
- . Yves Ardourel (Campus Escales) - Trésorier
- . Michel Corsini (Université de Nice Sophia-Antipolis)
- . Laurent Morice (ADEME)
- . Frédérique Vincent (Ecole des Mines de Paris)

## 2iE rejoint UVED



Après examen du dossier de candidature de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, les membres du CA, réunis le 3 avril 2009, ont validé à l'unanimité l'adhésion de 2iE à UVED.

Cet institut international d'enseignement supérieur et de recherche (Fondation 2iE) basé à Ouagadougou (Burkina Faso) intervient dans les domaines de l'Eau, de l'Energie, de l'Environnement et des Infrastructures. C'est le premier institut africain à faire de la formation ouverte et à distance dans le domaine de l'ingénierie et à délivrer des diplômes en FOAD. Depuis sa création, il a formé plus de 3 200 ingénieurs et cadres techniques africains, en s'appuyant sur une politique de diplômes reconnus à l'international. A l'horizon 2011, 2iE souhaite devenir le premier Institut Africain des Sciences et technologies (IAST).

**UVED compte actuellement 43 établissements adhérents : 21 universités françaises, 4 établissements étrangers, 10 grandes écoles, 5 organismes de recherche et 3 campus numériques.**

### Renouvellement du Conseil Scientifique

Le mandat des membres du Conseil Scientifique d'UVED arrivait à échéance en mars 2009. Conformément aux statuts, il revenait au CA de désigner un nouveau Conseil, nommé pour 3 ans et constitué au maximum de 20 experts dont au moins six membres extérieurs aux établissements adhérents. Le Bureau a soumis une liste de propositions, établie à l'initiative du Président du CS sortant et de l'équipe projet. Les membres du CA ont validé la nomination des membres suivants :

#### Membres internes

Françoise Burel - CNRS/Université de Rennes 1  
Christophe Dagot - Université de Limoges  
Etienne Cossart - Université Paris 1  
Jean-François Brilhac - Université de Haute-Alsace  
Jean-Patrick Le Duc - MNHN  
Patrick D'Aquino - CIRAD  
Anne Merle - ADEME  
Eric Villenave - Université de Bordeaux 1  
Martin O'Connor - UVSQ  
Laurence Hubert-Moy - Université Rennes 2  
Patrick Mordelet - Université de Toulouse 3  
Sylvain Plantureux - Nancy Université / INRA  
Jacques Chevalier - Université du Maine  
Isabelle Alvarez - CEMAGREF

#### Membres externes

Olivier Atteia, - Université de Bordeaux 3 (Président du CS sortant)  
Hervé Suty - Directeur Général d'Anjou Recherche (Centre de Recherche sur l'eau de Véolia Environnement)  
Depuis cette validation, Gérard Bonhoure, Inspecteur Général en Sciences et Vie de la Terre au Ministère de l'Education nationale, a accepté de siéger en tant que membre externe. Cette candidature sera examinée lors du prochain CA.

Le nouveau Conseil Scientifique se réunira le 28 mai au Muséum national d'Histoire naturelle. A son ordre du jour, outre l'élection de son président : l'examen des réponses au 1<sup>er</sup> appel d'offres 2009, l'examen des priorités du 2<sup>ème</sup> appel d'offres 2009 et la définition des modalités de labellisation des ressources existantes.

### En réponse au 1<sup>er</sup> appel d'offres 2009

13 projets ont été reçus en réponse au 1<sup>er</sup> appel d'offres 2009. Ces projets font l'objet d'une expertise scientifique, pédagogique et technique conduite sous la responsabilité du Conseil Scientifique d'UVED, avec l'aide des groupes pédagogiques et techniques. La décision finale de financement revient au Conseil d'Administration qui se réunira le 10 juin.

### A propos du 2<sup>nd</sup> appel d'offres 2009

Le 2<sup>nd</sup> appel à projets 2009 d'UVED sera publié courant juin (pour une clôture prévue à la mi-octobre). Il comportera quatre volets :

**1. Appel d'offres libre** pour la production de modules ou ressources de niveaux BTS, Licence ou Master, ou pour la production de modules ou de ressources à destination des formateurs (du secondaire à l'enseignement supérieur). La possibilité sera notamment donnée de proposer des ressources à granularité fine 'contextualisées' (ex : études de cas, collection de TD...) ou des contenus correspondant à une démarche de "présentiel enrichi". La priorité sera donnée aux projets dont les usages sont clairement identifiés.

**2. Appel d'offres fléché.** Les sujets retenus et les grandes lignes du contenu seront validés lors du CS, avant publication de l'appel d'offres. Cet appel d'offres devrait notamment inclure des modules ou ressources relatives au C2i niveau 2 'Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables'.

**3. Expérimentation** de modules produits par UVED.

**4. Production de ressources audiovisuelles.** Cet appel d'offres incitatif devrait permettre de mieux faire connaître la politique UVED concernant les ressources audiovisuelles et de soutenir la réalisation de 5 à 8 documents courts

**Internationalisation :** Pour toutes ces ressources pédagogiques, il sera possible de proposer :

- la production de ressources en anglais ou de ressources bilingue (dont français)
- la traduction d'un module (besoins avérés)

### UVED se dote d'une politique internationale

Le Conseil d'Administration d'avril 2009 a défini les contours d'une politique internationale ambitieuse pour UVED. Cette politique devrait se structurer autour de trois types d'objectifs stratégiques :

- Donner une lisibilité internationale aux actions d'UVED (en termes de production, de diffusion, de mutualisation, de gestion de projet, ...)
- S'inscrire dans des dynamiques de projets internationaux, en particulier dans 3 directions :
  - la Francophonie
  - l'Union européenne
  - l'Union pour la Méditerranée
- Contribuer à l'émergence de réseaux et de dynamiques sur les thématiques de l'Environnement et du Développement Durable à l'échelle internationale, en particulier dans les trois directions citées ci-dessus.

UVED entend ainsi être un réseau largement ouvert à l'international, non seulement visible mais surtout acteur sur la scène internationale.

Quatre types d'actions devraient être mises en œuvre rapidement :

1. Communiquer en anglais : traduction du portail (version 2), traduction de la plaquette de présentation et de l'affiche d'UVED, indexation des ressources en anglais, etc.
2. Communiquer dans le cadre de congrès, colloques et autres manifestations internationales. Plusieurs participations à des colloques internationaux ont déjà eu lieu ou sont programmées : Conférence inaugurale de l'Espace Numérique Ouvert pour la MEditerranée *eOMED* (Agadir, mars 2009) ; Colloque "E-Learning Africa 2009" (Dakar, mai 2009) ; Colloque "Online Educa" (Berlin, décembre 2009).
3. Ouvrir la production à des modules dans une langue autre que le français (ressources en anglais ou bilingues dont français)
4. Participer à des projets internationaux et répondre à des appels à projets internationaux dans le domaine des TICE et de l'EDD. Des contacts ont déjà été noués en direction de la Francophonie avec l'AUF, et en direction de l'Union Pour la Méditerranée suite à la conférence *eOMED* (voir ci-après). Concernant l'Europe, un premier travail d'identification des appels d'offres a été conduit. Ceci devrait être un des mandats principaux du groupe "international" dont la création a été décidée par le CA avec l'objectif de coordonner et impulser les actions internationales d'UVED.

### Retour sur le projet e-OMED

Le projet e-OMED est un projet de développement d'un espace numérique ouvert, initié dans le cadre de l'Union Pour la Méditerranée. Il vise la construction, à l'échelle des pays de la Méditerranée, d'une communauté de savoir qui mutualise et valorise des ressources numériques, expériences et méthodes afin de développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la culture, la formation, la recherche et l'innovation.

La conférence inaugurale du projet a eu lieu du 26 au 28 mars à Agadir. Delphine Pommeray et Laurent Morice y représentaient UVED. Une communication orale, intitulée : « De l'Environnement et du Développement Durable dans l'Espace Numérique

Ouvert de la Méditerranée », a été présentée (D. Pommeray, D. Gascuel).

Dans le prolongement de cette conférence, un groupe de travail regroupant les partenaires français d'eOMED s'est réuni le 15 mai à Paris et Lyon (en visioconférence). Didier Gascuel y représentait UVED. Il a notamment été décidé la création d'un réseau



international de e-learning en Environnement & Développement Durable, dont UVED doit assurer le pilotage initial.

## Réseau de chercheurs AUF Environnement & Développement Durable

Mobiliser la solidarité francophone pour le Développement Durable, tel était l'objectif du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements francophones qui s'est tenu en 2004 à Ouagadougou. Un an plus tard, se créait le Comité Scientifique francophone composé d'une trentaine de scientifiques de nationalités et de disciplines différentes. Le réseau de chercheurs Environnement & Développement Durable vise à soutenir des projets dans ce domaine adoptant une démarche systémique et transdisciplinaire, prenant en charge les dimensions économiques, sociales, technico-scientifiques, juridiques, culturelles, de santé publique, de gouvernance, de communication, d'éducation et de formation autour d'équipes pluridisciplinaires pour un même projet. Les projets de recherche soutenus par le réseau, d'une durée de deux ans, doivent se centrer avant tout sur les besoins d'aide à la décision des Pays du Sud et traiter l'une des 7 thématiques suivantes :

1. Hydrosystèmes
2. Alimentation en eau
3. Déchets et assainissement en milieu urbain
4. Biodiversité
5. Innovation et transferts technologiques
6. Patrimoine et Tourisme
7. Agriculture et sécurité alimentaire

**Pour plus d'information : [www.auf.fr](http://www.auf.fr)**

## Statistiques du portail UVED

|            | Année<br>2008 | Année<br>2007 | Année<br>2006 |
|------------|---------------|---------------|---------------|
| Pages vues | 170 097       | 67 927        | 13 671        |
| Visites    | 40 862        | 13 810        | 5 238         |

**La mise en ligne de l'ouvrage numérique en février 2008 a considérablement augmenté l'affluence du portail UVED.**

**En février 2008, 29181 pages ont été visitées contre seulement 8565 en janvier 2008.**

**En six mois (de février à juin 2008), près de 10 000 pages de l'ouvrage numérique ont été consultées.**

## Création d'un groupe international

Nancy-Université

Le groupe de travail « international » devrait être piloté et animé par Samuel Nowakowski (Nancy

Université). Il aura pour objet d'impulser et coordonner la politique internationale d'UVED. Le mandat du groupe (comprenant la composition du groupe, le budget de fonctionnement alloué et les missions pour les douze mois à venir) sera examiné lors du prochain CA fixé le 10 juin.

## « Dynamique des ressources naturelles » : émission finalisée !

Le premier projet de production audiovisuelle d'UVED a été orienté autour de l'ouvrage numérique introductif à l'Environnement et au Développement Durable. Deux émissions parallèles et complémentaires à deux entrées de l'ouvrage ont été mises en production par le CREA de l'Université de Rennes 2. La première, relative au module Dynamique des ressources naturelles, a été réalisée et sera disponible sur le portail d'UVED et sur le site de Canal-U.

## Mandat du groupe documentation

**ADEME**



Le groupe de travail documentation dont le mandat a été validé lors du CA 3 avril, est piloté et animé par Véronique Loison (animatrice en documentation au Service de Valorisation des Informations et des

Connaissances de l'ADEME). Il a pour objet d'avancer sur la problématique d'indexation des ressources existantes et produites par UVED. L'indexation est une étape clé pour structurer et permettre le partage et la diffusion de ces ressources. Trois axes structurent l'activité de ce groupe pour les mois à venir: 1. Le choix d'un langage d'indexation ; 2. L'organisation et l'accompagnement de l'indexation des ressources ; 3. La participation au réseau inter-UNT.

## Un grand chantier pour UVED : l'évolution de son statut

La SDTICE, en tant que tutelle, incite fortement les UNT à renoncer au statut d'association, en indiquant que le financement via un établissement porteur ne peut pas constituer une solution pérenne. Ce changement de statut doit être **l'occasion pour UVED de développer un projet ambitieux en structurant un partenariat externe fort.**

Le Conseil d'Administration a chargé le bureau d'UVED de conduire une étude d'opportunité et de faisabilité, en vue de la création éventuelle d'une **fondation partenariale UVED**. Cette fondation devra répondre à un objectif de développement du partenariat, avec des opérateurs privés mais également avec des partenaires publiques et des structures type ONG, tout en gardant une logique d'intérêt public, une exigence de qualité scientifique et pédagogique, et l'ambition d'être acteur dans la dynamique du développement durable.

La fondation s'appuierait sur des établissements publics comme membres fondateurs. Le bureau devra en particulier engager des discussions approfondies sur ce projet tant avec les adhérents d'UVED, qu'avec la tutelle (DGES). Il explorera également les opportunités de partenariat avec des structures externes (groupes privés, ONG, collectivités, ...). Parallèlement, le groupe statut avancera sur les aspects juridiques en évaluant les avantages/inconvénients de la structure Fondation partenariale, et en précisant un possible projet de statut, voire si nécessaire de règlement intérieur.

Le projet d'évolution des statuts d'UVED, doit impérativement faire l'objet d'un pilotage collectif, sous la direction du CA et en cherchant à y **associer l'ensemble des adhérents**. A terme, il n'est guère possible d'envisager que les 42 adhérents actuels de l'association UVED puissent être membres fondateurs (et par suite représentés au CA). En revanche, il est impératif de trouver une forme d'organisation qui permette d'associer l'ensemble des partenaires à la vie et à la gouvernance d'UVED. Sous réserve d'un examen plus approfondi, le schéma évoqué à ce stade pourrait être celui d'un nombre significatif d'établissements publics fondateurs (de l'ordre de 6 à 12 ?), et un statut d'établissements partenaires accordé à tous les membres de l'actuelle association UVED. Ces partenaires, réunis au sein d'un Comité d'Orientation Stratégique, pourraient proposer des représentants au CA, au titre des personnes qualifiées.

Un séminaire de réflexion sur le projet stratégique d'UVED à 5 ans (qui va de paire avec l'évolution de la forme juridique d'UVED) aura lieu le 24 juin à l'Observatoire de Paris. Organisé par l'équipe projet, il réunira les membres du Bureau, du CA et les responsables des groupes de travail.

**Le président du CA a envoyé un courrier à tous les directeurs ou présidents des établissements adhérents à UVED pour les informer de l'avancement du projet de changement de statut et pour engager le débat avec eux.**

### Les fondations partenariales

Elles ont été créées (par la loi du 10 août 2007, art L.719-13) pour permettre aux universités de collecter de nouvelles ressources et de les gérer le plus sagement possible. Ce sont des structures communes entre un ou plusieurs EPSCP ou EPCS, et éventuellement une ou plusieurs entreprises.

Les fondations partenariales :

- sont des personnes morales de droit privé, distinctes de l'EPSCP qui les crée ;
- sont régies par un régime juridique essentiellement privé, copié sur celui des fondations d'entreprise ;
- gardent un lien faible avec les établissements créateurs (qui adoptent les statuts à la création, et désignent les membres du CA) ;
- sont créées pour une durée d'au moins 5 ans, éventuellement renouvelable, par décision du CA des Fondateurs, puis par arrêté d'autorisation du recteur de l'Académie du siège social ;
- sont administrées par un CA qui doit comporter au minimum 50 % de représentant des EPSCP concernés et au maximum 2/3 de représentants des fondateurs.